



Justificatifs de vie commune

Par **ikaz**, le **11/01/2012 à 11:27**

Bonjour, je suis tunisienne, entrée en France le en octobre 2010 (visa de 3mois de durée) pour un stage d'étude. Après la fin de mon stage fin du mois de novembre je me suis déplacée définitivement chez mon fiancée chez qui j'ai resté jusqu'à la date de notre mariage en octobre 2011. Le 23/10/2011 j'ai déposé ma demande de carte de séjour (sachant que mon visa a déjà expiré depuis le 10/01/2011) et j'ai reçu le 9/01/2012 une lettre de la préfecture d'Orléans me demandant de déposer au service de l'immigration et de l'intégration des documents justifiant la communauté de vie depuis au moins 6mois. Sachant que dans mon dossier j'ai déposer le témoignage des voisins ainsi que des billets de train à mon nom sur l'adresse de mon mari. Dites moi SVP qu'est ce que je dois faire surtout qu'ils demandent d'autres pièces comme relevé d'identité bancaire, avis d'imposition au nom de Mr et Mme et moi j'ai rien de tout ça. Je compte sur votre aide et je vous remercie pour votre attention.

rnMerci et Bonne journée